

Mise en ligne du 17-06-2024 jusqu'au 17-08-2024

DELIBERATION DU BUREAU DU 10 JUIN 2024 – MORBIHAN HABITAT

Le 10/06/2024 à 16h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 31 mai 2024.

Membres présents : Mme Hortense LE PAPE M. David ROBO (vote à compter de la délibération N°2) M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Marie-Hélène HERRY (visio conférence, vote à compter de la délibération n°2) Mme Yolande HANVIC Excusé ayant donné pouvoir : M. Fabrice LOHER (pouvoir à M. BOUTRUCHE)	DELIBERATION N°16.BU-2024-06-10	MH 1887 (ex VGH 9700)
	VANNES Kercado	Régularisation foncière avec la Commune de VANNES

Délibération du Conseil Municipal de la commune de Vannes du	11/10/2021
--	------------

L'aménagement du centre commercial de Kercado étant arrivé à son terme, il convient de régulariser les propriétés foncières des deux parcelles désignées ci-dessous, par un échange à titre gratuit avec la commune de VANNES.

Les assiettes foncières ci-après désignées sont concernées par cet échange sans soulte :

Vendeur	Acquéreur	Cadastre	Superficie cadastrale
Commune de VANNES	MORBIHAN HABITAT	CO n°139	17m ²
MORBIHAN HABITAT	Commune de VANNES	CO n°125	282 m ²

L'avis des domaines a été sollicité.

Les frais d'acte de transfert de propriété sont à la charge des co-échangistes.

L'acte d'échange sera rédigé par l'office notarial de Maître AUGU, VANNES (56000).

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, autorise le Directeur général à signer l'acte de transfert de propriété, ainsi que toute constitution de servitude nécessaire.

Mise en ligne du 17-06-2024 jusqu'au 17-08-2024



- Cession Commune/MH
- Cession MH/Commune